

Le saviez-vous ?

De très nombreux étrangers en France doivent renouveler leur titre de séjour tous les ans. Cependant, l'accès à la préfecture est devenu impossible depuis le 15 mars 2024 sans RV pris sur internet.

Problème : les RV sont extrêmement difficiles à obtenir, notamment dans les délais requis par l'administration. De plus, nombreux sont ceux qui ne maîtrisent pas l'outil informatique.

Les conséquences sont dramatiques : faute d'obtenir le renouvellement de leur titre de séjour à temps, des milliers de personnes en situation régulière perdent leurs droits :

- Droit au travail
- Droit au logement
- Droits sociaux,
- Droit de se présenter aux examens, etc.

Face à ces situations qui violent les droits fondamentaux, une **cinquantaine d'organisations ont créé la coordination BOUGE TA PREF'38**. Le but : obliger la préfecture à rétablir le service public.

Extrait de nos propositions de mise en œuvre immédiate :

- Mise à disposition d'un nombre de rendez-vous suffisant de manière continue,
- Accès physique à la préfecture pour toute demande de renseignements,
- Prolongation automatique des récépissés et droits dans l'attente du traitement du dossier,
- Notification systématique de la mise à disposition des titres de séjour et retrait sans RV, etc.

La coordination BOUGE TA PREF'38

bougetapref38.fr

Exemples de situation

Aides à domicile, personnel d'entretien, cuisiniers, maçons, ingénieurs, chercheurs, créateurs d'entreprise, étudiants en alternance, etc. : des centaines de personnes étrangères en emploi ont perdu leurs droits au travail en 2024.

Amel, Tunisienne, 48 ans, mère de famille, en France depuis 8 ans, salariée dans un métier en tension

Amel vient de perdre tous ses droits, car elle n'a pas pu prendre rendez-vous à temps pour son renouvellement de titre de séjour salarié. Elle travaillait en aide à la personne. Elle est en France depuis 2015, mère de famille de 3 enfants en école primaire, collègue et lycée, épouse d'un travailleur étranger avec titre de séjour de 5 ans.

Victor, Guinéen, 45 ans, célibataire, en France depuis 10 ans, salarié dans un métier en tension en agence intérimaire en succession de CDD

Victor est à nouveau en voie de perdre son travail car, après de nombreuses tentatives, il a obtenu un RV pour après l'expiration de son récépissé. Électricien dans une entreprise intérimaire, ce sera la 3^{ème} fois qu'il perdra son travail à cause des retards de la préfecture.

Marguerite a demandé le renouvellement de son titre de séjour et reçu le SMS de la préfecture le 19 avril 2024, annonçant le titre prêt à retirer. Elle reçoit le 22 avril 2024 un autre SMS de la préfecture lui indiquant un rendez-vous pour le 24 avril. Le jour dit, la personne à l'entrée de la préfecture lui réclamant la convocation, elle insiste en montrant les deux SMS envoyés par les services de la préfecture. Refus d'entrée et menaces, si elle ne quitte pas les lieux, d'appeler la police.

Les premiers signataires de la coordination BOUGETAPREF'38 :

3aMIE, ADA, AFSI Nord-Isère, AlterÉgaux Isère, AMG, APARDAP, Association Baptiste d'Entraide et de la Jeunesse, ATTAC38, CAAEI, CARM, CISEM, Collectif Changer de Cap, Collectif Réfugiés Saint Martin du Manival, Comède, CGT sans papiers, CSRA, Cuisine sans frontières, Diaconat protestant, FC Echirolles, Herbeys Accueil Solidaire, IDH, JRS Welcome Isère, L'Ouvre-Porte, La Bienvenue, La Bouture, La Cimade, La Pastorale des Migrants, LDH, Le Caméléon, Ligue de l'enseignement 38, Médecins du Monde Grenoble, Modus Operandi, Nicodème, ODTI, Planning Familial 38, Réfugiés Vals du Dauphiné, Réfugiés & Solidarités Tullins, RESF38, RUSF38, Samu Social Vinci, Secours catholique Isère, Tous Migrants, Travail et Partage, Un Toit sur un Plateau, UTR38 CFDT, Vertaccueillants.

contact@bougetapref38.fr



Coordination BOUGE TA PREF 38 Réunion du 5 septembre 2024

Le forum des associations du 7 septembre à Grenoble

- Le flyer d'information « **Le saviez-vous ?** » est validé et sera donné aux autres associations sur leurs stands – 600 exemplaires – Ce flyer pourra aussi être diffusé sur le whatsapp des accueillis (Anne V), aux bénévoles de nos associations, sur le site Bouge ta pref 38 et aux associations partenaires (Robert)... le plus largement possible.
- Parallèlement, une animation « **Porteurs de paroles** » est organisée par Migrants en Isère de 10h30 à 12h à l'extérieur du forum, avec la question suivante : Que pensez-vous de l'accueil des étrangers en France ? ». Chacun est invité à participer à cette animation. Nous avons besoin de bénévoles complémentaires.



Rencontre des associations avec la préfecture lundi 9 septembre à 14h

- Lors du tour de table, s'annoncer systématiquement comme participant à la coordination Bouge ta pref 38. Un des membres fera une déclaration préliminaire au nom de l'association Bouge ta pref 38. Avec 5 constats :
 - o refus d'accès physique sans RV depuis le 15 mars et fréquents refus de guichet
 - o énorme difficulté d'obtenir un RV
 - o pertes de droits consécutives aux retards
 - o écart excessif entre la date de délivrance des titres édités et la date de remise
 - o arrêt des réunions de travail avec les associationset demande d'un temps d'échange lors de cette réunion. C'est Dorothée qui s'exprimera au nom de la coordination.

Actions avec les avocats

- Pierre a recontacté Aurélie Marcel qui sera absente en septembre : ce mois-ci, notre contact est **Elsa Ghalassia** ; Quelle procédure mettre en place avec les avocats : le formulaire de témoignage valisé par Aurélie Marcel ? Comment en faire aisément une action **collective** ? Pierre demande à Elsa qu'elle propose une réunion avocats-Bouge ta pref 38

Rappel des décisions prises le 11 juillet (peu de témoignages récoltés... donc à réactiver prochainement) :

Témoignages à récolter par les bénévoles et avocats et adresser à contact@bougetapref38.fr

- o **Pour le PAN, garder copie de la demande et de la réponse (ou non-réponse depuis plusieurs semaines) ; à chaque entrée d'un témoin dans la préfecture, noter date et heure et témoigner de ce qui se passe au PAN**
- o **Pour le non accès à un RV, donner tout moyen de preuve, y compris les mails à la préfecture pref-accueil@isere.gouv.fr de la part d'une personne accompagnante qui décide de faire un mail pour demander un RV pour une personne qui n'a aucun accès à internet.**

Martine relance la Cimade pour l'accord d'action en justice.

Actions futures

Le mur de la honte de la préfecture : voir avec la mairie pour une autorisation d'affichage – Voir avec Stéphane ou Monique pour l'appui ANVITA, le lieu (préfecture ou lieu de passage ?) et la date d'inauguration – on peut aussi imaginer une collecte sur la durée dans un lieu et un événement phare dans un lieu de passage.

Sur le modèle de A l'image du CHU de Brest) : https://www.francetvinfo.fr/sante/hopital/crise/crise-de-l-hopital-le-mur-de-la-honte-du-chu-de-brest-agrandi-avec-les-noms-des-personnes-agees-qui-ont-attendu-plus-de-12-heures-aux-urgences_6735459.html

Partenariats

Relancer la CGT (Anne) et les associations étudiantes (Anne et Martine Fr) pour envisager des actions communes.